

ORDRE DU JOUR DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE CHILLY-MAZARIN

DU LUNDI 28 NOVEMBRE 2022 A 20H00

- 1. Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du lundi 26 septembre 2022**
- 2. Liste des projets de délibérations soumis au Conseil Municipal**

| ORDRE DU JOUR | RAPPORTEURS |
|--|--------------------|
| 1. Motion d'interpellation du Conseil départemental de l'Essonne : Il est urgent de rétablir les services publics indispensables aux Chiroquois ! | R.REZGUI |
| <u>JEUNESSE</u> 2. Accueil de volontaires en service civique : un engagement citoyen pour la société. 3. Reconduction du label Info Jeunes. | A.JANUS |
| <u>VIE ECONOMIQUE</u> 4. Délégation de service public d'exploitation du marché communal : présentation du rapport annuel exercice 2021 « Les Fils de Madame Géraud ». 5. Création d'une régie à seule autonomie financière pour la gestion du marché et l'exploitation du service du marché forain de la commune de Chilly-Mazarin : adoption des statuts. 6. Création d'une régie à seule autonomie financière pour la gestion du marché et l'exploitation du service du marché forain de la commune de Chilly-Mazarin : désignation des membres du Conseil d'exploitation. 7. Commerces de détail : dérogation à la règle du repos dominical en 2023. | D.RICCARDI |
| <u>DIRECTION DES SERVICES FINANCIERS</u> 8. Avenant au contrat de partenariat avec le Conseil Départemental de l'Essonne. 9. Décision modificative n°2 du budget 2022. 10. Réaménagement de la dette par la société d'HLM Essonne Habitat : garantie d'emprunt. 11. Pertes sur créances irrécouvrables – Admissions en non-valeur 2022. 12. Budget principal ville – Investissements 2023 : autorisation d'engager, de liquider et de mandater certaines dépenses d'investissement jusqu'à l'adoption du budget primitif 2023. | D. LACAMBRE |
| <u>AMENAGEMENT</u> 13. Révision du classement sonore du réseau ferré de l'Essonne. | K. GREMION |
| <u>ADMINISTRATION GENERALE</u> 14. Commissions municipales permanentes : modification de la composition. 15. Modification de la représentation de la Commune dans les organismes extérieurs. | R.REZGUI |

| | |
|---|--|
| <p><u>RESSOURCES HUMAINES</u></p> <p>16. Recensement de la population : modification des modalités de rémunération des agents recenseurs.</p> <p>17. Modification des conditions d'octroi du régime indemnitaire dans le cadre du temps partiel thérapeutique.</p> <p>18. Modification du tableau des emplois.</p> | <p><i>D. LACAMBRE</i></p> |
| <p><u>DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES</u></p> <p>19. Modification des statuts de la Communauté d'agglomération Paris-Saclay.</p> <p>20. Protocole d'accord transactionnel avec la société EDF.</p> | <p><i>MH MICHON</i> <i>D. LACAMBRE</i></p> |
| <p><u>INFORMATIQUE</u></p> <p>21. Adhésion à la Centrale d'Achat de l'Informatique Hospitalière (CAIH).</p> <p>22. Adhésion au groupement de commande ENT du Département.</p> | <p><i>D. LACAMBRE</i></p> |

4. **Décisions prises dans le cadre de la délégation de certaines attributions du Conseil Municipal à la Maire.**
5. **Questions diverses.**